

N 18

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 18 NOVEMBRE 1969

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. Drury, membre du conseil privé de la reine, remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel message est lu par M. l'Orateur ainsi qu'il suit:

ROLAND MICHENER

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes le budget supplémentaire (A) des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 31 mars 1970, et conformément aux dispositions de «l'Acte de l'Amérique du Nord britannique,» 1867, le Gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des communes.

Résidence du Gouverneur général, Ottawa.

Ledit budget supplémentaire (A) pour l'année expirant le 31 mars 1970, est enregistré à titre de document parlementaire n° 1/132.

Conformément à l'article 59 du Règlement, sur motion de M. Macdonald (Rosedale), appuyé par M. Drury, il est ordonné,—Que le budget supplémentaire déposé aujourd'hui soit déféré au comité permanent des prévisions budgétaires en général.

Il est donné lecture de l'ordre portant prise en considération des travaux des subsides.

En conformité des dispositions du paragraphe (9) de l'article 58 du Règlement, M. Danforth, appuyé par M. Southam, propose,—Que, de l'avis de cette Chambre, le gouvernement a manqué à son devoir envers le cultivateur cana-